

Lien ambiant flottant et intégration sociale à mi-chemin en Algérie contemporaine

BENGUERGOURA Chérif
département de sociologie,
Université d'Alger

Résumé

La préoccupation du temps de distribution, apparue en Algérie dès la fin de la décennie 70, revêt une importance particulière dans la reconfiguration du lien qui relie dès lors les individus au sein de cette société. Le mouvement qui, orientant les énergies vers une offre furtive de ressources mises en distribution, contribue à rendre échangeable le gain de réduction du temps de circulation. Les influences entre agents, en interaction dans le sillage de ce nouvel échange, se mettent en conséquence à re-normer les relations quotidiennes. Un lien social plutôt sinueux prend place comme rapport structurant dans le cadre duquel d'ailleurs une nouvelle configuration éthique, instable, vient étayer une ligne d'intégration sociale à mi-chemin.

Pris au sens restreint, le lien renvoie à la relation que l'individu entretient à la fois vis-à-vis de lui-même, des autres(ses semblables) et des choses(de l'environnement). A cet égard il constitue pour l'homme en général une base et le premier fil conducteur de sa propre vie. En fait, ce lien originel, dans son acception biologique, psychologique et sociale, se forge d'abord dans le cadre du groupe parental. Il reste qu'au sein de cette unité primaire, dont les relations résultent en premier lieu de la filiation et de l'alliance, conformément donc aux

orientations de la collectivité, s'esquisse déjà une modalité particulière des liens qui rapprochent, rassemblent et coordonnent les individus entre eux.

Le lien social, à proprement parler, renvoie à la question de la vie de l'homme au milieu de ses semblables. La question primordiale est dès lors celle de savoir comment tient, ici et là, la société, soit l'organisation et le fonctionnement des groupements humains. Nous retrouvons la connexion de l'individu à la société, mais aussi et surtout les liaisons qui unissent entre eux les membres de celle-ci. Sur ce point, nombreuses sont les tentatives de réponse. Tandis que G. GURVITCH retient trois plans horizontaux de liaison (groupement global, partiel et micro) N. ELIAS voit la civilisation réduire la violence au profit du lien durable. Établie plutôt à travers les mobiles conscients, chez M. WEBER, la relation tient, quant à E. GOFFMAN, au caractère théâtral de la vie en commun.⁽¹⁾ S'agissant du Maghreb, "le rite est fondement du lien social en Islam", soutient H. BENKHEIRA⁽²⁾ au moment où est relevée au XIV^e siècle avec A. IBN KHALDOUN la prédominance plutôt "des liens de sang".⁽³⁾

Examiner la spécificité des relations qui organisent les sociétés consiste assurément à préciser la nature du lien conducteur. La tâche ne peut manquer de comprendre l'application à prospecter les complémentarités et autres nécessités à la base de la formation des groupements sociaux. On relèvera, sur ce point, que si la liaison sociale se constitue, pour S. FREUD d'abord par l'adhésion à des normes, elle passe davantage chez A. SMITH par l'intérêt, conçu à partir du besoin de se procurer des choses auprès de l'autre. D'autres facteurs sont retenus dans l'intention de rendre intelligibles les changements de ce lien. Ainsi en va-t-il par exemple de l'émergence de l'individu dont l'avènement favorise les relations entre des acteurs particuliers.⁽⁴⁾ L'urbanisation qui, facilitant la juxtaposition de modes de vie divers, autorise par ailleurs un statut diffus, lié à plusieurs rôles se rapportant aux différents registres d'activité de l'agent.

Recherchant, dans cette perspective, à échapper à une vision fixiste, E. DURKHEIM voit de son côté dans la division du travail un facteur qui métamorphose la nature du lien social.⁽⁵⁾ Chaque membre de la société moderne, spécialisé dans un métier, se trouve désormais dans une relation contractuelle avec les autres. L'avènement de cette disjonction du travail opère chez K. MARX plutôt comme enchaînement apte à transformer le producteur indépendant en

travailleur salarié. ⁶¹ Aussi, situés dans des conditions opposées, les différents membres de la nouvelle société entretiennent davantage des relations de conflit.

Fait saillant, l'échange apparaît comme une force assez constante d'entraînement vers des liens sociaux divers et quelquefois remaniés dans le temps. Tout porte à croire que le lien social implique inévitablement l'échange. L'institution de celui-ci, contournant assurément les situations d'anarchie, est loin de se limiter aux seuls biens.⁶² Elle ne peut par ailleurs décliner le conflit ni d'ailleurs se décliner de façon uniforme.⁶³ Ne devenant finalement conventionnel que sous diverses modalités, l'échange en vient à borner le profil des relations sociales, en mesure d'asseoir à chaque fois un modèle des rapprochements et des contacts réitérés. Et dans ce mouvement, généralement mode d'agrégation et forme de socialisation s'assortissent d'un lien ambiant.

On conçoit aisément que les nombreuses liaisons tissées tout au long de la vie des agents composant la société se trouvent en grande partie ordonnées au sein d'une ligne d'échange, déterminée par des caractères distinctifs. Il peut paraître néanmoins étonnant de découvrir comment les caractéristiques propres à une forme de transaction se modifient. Mais plus encore, la nature, autant que la structure, d'un type d'échange est portée se métamorphoser.

Les évolutions se révèlent néanmoins diverses et dissemblables. Approchée dans le cas de l'Europe principalement à travers la notion de "passage"⁶⁴, la réalité des mutations se lit, dans le cas du Maghreb, davantage en termes à la fois de "ruptures" et de "continuités". ⁶⁵ C'est dire que le débat sur le lien social, dans le cas du Maghreb en général, inclut inévitablement la réalité des recompositions sociales récentes. C'est dire surtout que l'interrogation sur les fondements de la réalité du transfert réciproque se doit d'intégrer les interférences et articulations grâce auxquelles prend forme en définitive la modalité d'accomplissement de ce dernier et, partant, l'originalité de la forme de connexion sociale qui en résulte.

La présente contribution se limite à prospector les éléments constitutifs du lien autour desquels se retrouvent aujourd'hui les habitants et natifs d'un pays, l'Algérie. A relever néanmoins que les données de l'étude se limitent à la période couvrant la fin des années 70 et la totalité de la décennie 1980-89. C'est que l'effort analytique est proposé pour l'essentiel à partir d'une observation prolon-

gée, durant toute cette phase, d'une population rurale de la plaine de la Mitidja.¹¹¹ L'examen consiste plus à revenir sur le vécu d'une conjoncture propre à une population. Il s'agit, par un travail de synthèse, de tenter de faire ressortir par quels mécanismes se constitue, se structure, se ritualise et se perpétue finalement un état des rapports sociaux. Aussi un premier point consistera à aborder la question de l'État animateur et de l'adaptation sociale inventive apte à favoriser l'émergence d'un échange assez entrelacé. Dans un second point est passée en revue la dimension subjective des relations où le fait de culture apparaît comme un facteur décisif de reproduction du caractère flottant du lien social ambiant.

I) Adaptation sociale et émergence d'un échange emmêlé

Il convient, en vue de rendre compte du sort de ces relations au cours de cette période, de considérer d'abord le face-à-face État national/société pour ensuite s'attarder sur les données d'un échange reformulé.

a) Actions de l'État national et attentes de la société

Mis en position d'animateur de la collectivité nationale¹¹², l'État postcolonial s'évertue, dès l'indépendance, à mettre en oeuvre les jalons d'une modernité. Cette dernière s'érige en programme voué à "changer la société"¹¹³ par la mise en place d'un lien réorganisateur du tissu social. Était ainsi attendu de la mise au travail de type usinier(industriel) de fonctionner comme un processus de familiarisation à de nouvelles valeurs.¹¹⁴ La socialisation par le travail devait par ailleurs trouver un complément dans d'autres orientations telle la définition de l'alimentation de la population.¹¹⁵ L'usage de l'énergie des individus et sa reconstitution se rejoindraient de la sorte dans un mouvement d'échange régularisé par l'État.

Mais si L'État, dans ses rôles à la fois d'employeur, de gestionnaire économique et de régulateur social, ne pouvait manquer de faire de l'espace public un vecteur de ventilation de rations de ressources¹¹⁶, c'est que d'autres facteurs, liés au contexte en amont et en aval de l'indépendance, contribuaient à faire du secteur public un support décisif de distribution. Nombre de rétributions d'ordre consensuel fournies à titre de pensions, de primes et d'autres compensations voient déjà leur répartition transiter par les lieux publics d'occupation des

agents. Sélective, l'adjonction au revenu de travail de ce lot de dotations n'est pas sans commencer à ébranler la cohésion des rapports énoncés au nom d'un "nouveau départ" de la collectivité nationale. Mais de plus, contribuant à créer et à étirer les besoins, une accoutumance acquise à ces prodigalités se fait jour. Cette abondance subite, assurée néanmoins de façon irrégulière et inégale, pèsera déjà sur l'ordre des relations qui s'établissent entre les agents sociaux.

Il importe surtout de souligner les répercussions de la sensation du manque qui s'empare en conséquence des individus, emportés ainsi dans un enchaînement dont l'emboîtement peut se formuler de la manière suivante :

- Garantissant mieux l'accès aux ressources distribuées, le temps voué à circulation a dès lors une utilité supérieure à l'obtention d'un revenu. Procurant certitude d'accès et rétrécissement du temps de circulation, dont le recours massif rend en effet aussi allongé qu'aléatoire, la vitesse d'accès est tout particulièrement prisée.

- La valeur de toute ressource échangée est dès lors fonction, par delà le coût de production, du temps de circulation nécessaire à sa disponibilité. ⁽¹⁷⁾ L'obligation sociale de l'équivalence inclut ⁽¹⁸⁾ de cette façon la rétribution d'évitement au preneur du temps de circulation, intériorisé comme contrainte collective. ⁽¹⁹⁾ Pris dans une dynamique de rareté générée délibérément, cet évitement devient un privilège échangeable. ⁽²⁰⁾

- S'impose en fait un droit, celui attaché aux positions autorisant cette efficacité d'accès, dont la mise en pratique, au profit des autres, s'inscrit dans une sorte de mise à prix apte à situer le seuil de ce sédiment du prix des biens et services. Cet emboîtement d'une facilité à commercer à la simple condition d'actif, celle notamment d'agent occupé dans le secteur public, s'impose comme principal vecteur de la distribution de biens, souvent subventionnés ⁽²¹⁾, pour devenir, dès la fin de la deuxième décennie post-indépendance, un élément important de la régulation des flux.

La possibilité de reproposer le bien sur le marché avec une valeur relevée procure désormais à son détenteur une capacité d'échange parallèle. Durant toute une première période, les occupés aux différents lieux distributeurs se voient pris dans une tentation de prélèvement qui tempèrera ainsi leur énergie de travail au profit de l'action de ponction de biens en vue de leur écoulement.

Aussi, tout en s'y ajoutant, la captation de portions de valeur qui en est obtenue, conduit à déprécier le revenu de travail.

b) Positionnement social en équilibre

Le mécanisme d'une double inscription dans l'action des agents engendre une différence sociale composite. Il s'agit d'une inégalité échafaudée sous l'action de deux processus mêlés, l'un opérant finalement dans l'actualisation de l'autre. D'un côté, la disposition d'une capacité d'échange furtif est liée autant au degré de responsabilité dans la hiérarchie formelle de l'emploi occupé qu'aux alliances informelles contractées au sein du lieu d'emploi, du secteur d'activité et par rapport à d'autres appartenances. Ces affinités expriment soit des accords d'égal à égal, basées d'ordinaire sur des pratiques acceptées aptes à stimuler une ambiance permissive, soit des obligations de fidélité, en tant qu'allégeances à des hiérarchies plus discrètes.

De l'autre côté, le ré-emboîtement à la condition de travailleur de propriétés issues de la pratique de tout cet échange clandestin aboutit à des chevauchements. Dans un cas, l'empiètement renforce la position formelle initiale; soit vers le haut(fonction d'autorité + force discrète d'échange, soit à l'inverse vers le bas(poste subalterne éloigné des opportunités de ponction). Dans l'autre cas, il aboutit plutôt à un dénivellement de la position; soit là aussi de bas en haut(poste subalterne + aisance étendue de médiation), soit au contraire de haut en bas(fonction de gestion dénuée d'aptitude d'échange parallèle).

b) Échange et sociabilités réactivées

Se fait jour une tendance où le personnel -d'encadrement et d'exécution- de nombre d'espaces publics d'emploi est mis de cette manière en situation d'offre de l'épargne du temps de distribution. Exauçant ainsi cette récente propension à rétribuer le contournement de ce dernier, l'offre de lots de biens, soustraits en réalité assez souvent à une répartition initiale, acquiert tout la signification de la dispense d'une charge. Pratique désormais intériorisée, cette exemption, gagnée sur le temps d'accès aux biens, tend en conséquence à se profiler comme une franche occupation. Gagne-pain pour les uns, encaissement additionnel ou même revenu d'accumulation pour d'autres, cette activité acquiert une dimen-

sion importante jusqu'à faire voir autrement les différents lieux d'emploi, certains étant perçus plus opportuns pour ce négoce furtif que d'autres.

C'est que d'un côté, pour une partie de la population, cette aspiration à se soustraire des aléas de la tâche d'approvisionnement, peut se réaliser par l'échange monétaire. Se dégage, avec l'alternative que représente ce débours, une demande solvable. Toute entremise habile à abréger la dépense d'énergie dédiée à la fastidieuse distribution des biens finit corollairement par acquérir une valeur marchande. Et dès cette première phase, l'acquittement du prix du bien inclut la rétribution de ce service.

De l'autre côté, nombre de catégories sociales se mettent à contenter cette demande. ⁽²²⁾ Elles y trouvent une occupation récompensée ⁽²³⁾ en se donnant la mission d'acquisition, pour d'offre séance tenante, d'une variété de biens. ⁽²⁴⁾ C'est en cela que pour des salariés ⁽²⁵⁾, vient s'articuler dorénavant à l'exécution d'un travail l'opportunité de proposer de l'économie du temps de circulation. Mobilisé par l'État, mis ainsi de fait en rivalité de vocations, l'agent travailleur apparaît même en désaccord avec son rôle formel. C'est une situation toute particulière où donc ce dernier évolue agilement sur deux états distincts, voire contrastés, remuant entre les conditions de travailleur résigné et de débitant zélé. Il se trouve situé à cheval sur deux échanges, celui endossé de travail/salaire et celui conquis d'offre d'accessibilité/compensation.

Ledit travailleur s'installe de fait dans le rôle de tiers acteur. Le rapport marchand d'ordinaire anonyme, appelle à présent la liaison personnelle. Il instaure l'échange triangulaire. Les transferts de biens passent par trois grands partenaires au travers d'un cycle d'échange allongé où vient se faire admettre la médiation d'agents de l'État qui, tout à la fois lié et délié de la besogne apparente, dispose d'une habileté d'échange. Il s'agit indubitablement d'un échange furtif, bercé entre transaction immédiate et troc différé.

Simultanément latent et manifeste donc, l'exercice, s'il constitue pour les travailleurs ainsi embarqués une source additionnelle de revenu accroît néanmoins la disparité interne de l'espace du travail. Ajointe donc aux différences inhérentes au travail parcellaire, cette autre inégalité vient distinguer, au sein du lieu d'emploi, la condition des travailleurs introduits de ceux exclus de tout cet affairément parallèle. Tandis que les premiers s'affilient à un entremêlement de

moyens de survie et d'accumulation, les seconds endurent les effets d'un revenu de travail décalé par rapport au coût de la vie devenu dès lors majoré.

c) La mise en réseau, forme privilégiée de la socialité

Retentissant au premier chef sur l'organisation interne de l'espace d'emploi, les règles de cet échange ne peuvent manquer d'engager les travailleurs sur une ligne de coordination renouvelée. Le personnel, sans venir certes abolir les différences de la division du travail, s'assemble en définitive autrement qu'en une force collective de travail. La partition du travail en sous-groupes, assignés à des tâches partielles, se dilue quelque peu ⁽²⁶⁾, laissant place à un personnel davantage re-fragmenté en noyaux restreints, assiégeant chacun un interstice.

Se dévoile la modalité d'une texture, mise sur pied autour de latitudes de puisage des ressources distribuées, et qu'une certaine connexité rend par ailleurs, à l'échelle du lieu d'emploi, mutuellement agréée. La logique du réseau pénètre pleinement celle de la hiérarchie. En arrière des dispositifs de contrainte et du procédé de légitimation de l'autorité, opèrent ainsi en même temps coalitions resserrées et collusion générale. Les affinités se refont. Une autre réciprocité s'édifie finalement aux côtés de l'interdépendance de travail. Cette socialité réaménagée permet à l'agent salarié d'intégrer, tout au long de cette phase, la pratique échangiste appliquée en direction à l'ensemble des gens extérieurs, formant le public des services étatiques.

C'est dire aussi que ce fonctionnement interne en réseau laisse discerner une faculté d'interrelation en un lacs encore plus étendu. Indicative des liaisons tissées par-delà le lieu d'emploi d'attache, ce dédale de socialités rend possible le rapprochement entre une pluralité de sites d'accès. L'obligance s'inscrit à ce niveau dans un échange qui, consigné à n'en pas douter comme cession réciproque de services, prend ipso facto l'allure d'un troc d'exemptions. Des travailleurs, occupés en des lieux différents, se cèdent respectivement des franchises d'accès à des gisements de la distribution administrative. ⁽²⁷⁾ On conçoit aisément que tout cet élan vers la pratique des faveurs troquées vient rivaliser la demande du client anonyme. Aussi pour ce dernier, situé à l'extérieur de l'espace public, l'agent employé constitue tout bonnement une barrière. Il devient commode dans ces conditions de venir à bout, alternativement ou même conco-

mitamment, au moyen de la rétribution ⁽²⁸⁾, de l'échange de faveurs et de l'entraide. ⁽²⁹⁾ Le bienfait d'un fonds relationnel consiste précisément à conjuguer bon nombre de liaisons et d'appartenances.

Le travailleur en question, mis tour à tour dans des rôles distincts, opère déjà en dedans d'une coexistence: entrée en jeu du groupe formel de travail et de la coalition opérant de façon dissimulée autour d'un champ de prélèvement. Procédant également à des investissements relationnels hors du lieu d'emploi, celui-ci s'attache bien à une sorte de dilatation des liaisons. Menés principalement autour des agrégations natives (arch, parentèle) ⁽³⁰⁾, ces raccordements mettent en oeuvre des chaînes relationnelles (suites de relais et de liaisons), utiles pour avoisiner les sources et leviers des distributions. C'est en renouant avec les appartenances primordiales que l'agent travailleur, voulu pourtant défait de ses liens, se rénove en débitant. Le préposé en question combine solidarités de "sang" et solidarité de "raison", ⁽³¹⁾ ne prenant finalement part au lien sociétaire que branché à celui communautaire. ⁽³²⁾ Loin d'être un substitut l'une à l'autre, les différentes socialités s'entrelacent ⁽³³⁾, avec un renouveau de signification.

La forme d'échange étant d'accoler relation mercantile et relation d'affinité, chaque agent est tenu de se prêter aux formes de relation impersonnelle et personnelle. ⁽³⁴⁾ Partagé autant qu'assumé inégalement, un lien social se reconstruit. Il s'agit par-dessus tout d'un rapport qui accrédite un échange modélisé autour de la médiation sociale où l'inégalité de capacité d'échange parallèle qui sépare les agents en vient à les relier. Cette manière de se lier se révèle opératoire pour autant que se positionnent les agents à partir de va-et-vient entre règles écrites et tacites autant qu'entre liaisons anciennes et récentes. C'est bel et bien dans ces balancements que le caractère onduleux des relations sociales acquiert une consistance.

Assurément, l'originalité de ce nouveau lien tient de ces zones intermédiaires établies, dans le roulis des échanges de travail/de biens, des rôles de travailleur/de débitant, des attentes de l'employeur/du particulier, des et distributions régentées/obliqué. Avec les prérogatives et les droits, rendus possibles depuis ces joints et interstices, l'agent se voit charrié dans plus d'une socialité. Sinueux, apparaît bien l'axe autour duquel les agents sociaux se lient, requièrent les uns les autres et se rangent également les uns par rapport aux autres. Cette

dynamique met au premier plan un lien structurant flottant qui ne cesse en réalité de se réitérer et de durer comme fait de culture.

II) Le lien social, un fait de culture

Ressort tout l'impact organisateur d'un mode d'agrégation emmêlé qui, en fin de compte, vient prescrire la primauté d'une vie publique, apte à fonctionner comme une instance concurrente de socialisation.⁽³⁵⁾ Un combinatoire culturel échafaude de ce fait un relativisme normatif sur lequel vient s'articuler la pérennité du nouveau lien ambiant.

a) Socialisation en mouvement et déploiement d'un relativisme normatif

Composant le versant complémentaire de ce lien, le lacs de sociabilités introduit un certain métissage éthique. Cohabitent remarquablement régime de statut et régime de contrat comme se mêlent obligation morale du soutien communautaire⁽³⁶⁾ et compromis mercantile interindividuel. Le rythme propre à ce nouveau lien contribue à faire de ces hybridations la ligne de compréhension des relations quotidiennes. L'individu intègre des sentiments opposés pour coexister avec les autres. Pêle-mêle, mais aussi décalage⁽³⁷⁾ participent d'un processus d'institutionnalisation qui, remotivant les individus, les habitue à l'incertitude des valeurs.

Dans cette imprécision canonique, les représentations des uns ne se reconnaissent pas toujours dans celles des autres. Le malentendu relationnel est une première conséquence. A souligner en effet que la relation, comme celle du public avec le personnel de l'administration de l'État et des collectivités, lieu privilégié de distribution, s'accompagne d'un rituel permettant de repérer, chez interlocuteur, les signes de la posture appropriée. Se font jour en effet des marques et des repères pour se situer dans les conditions d'interaction dans l'intention d'accorder position espérée et position à prendre. Mais c'est autre chose qu'une norme tranchée qui permet de statuer à tout moment et spontanément de la nature de la situation. Pour un agent donné, il s'agit, en vue de décider de sa propre conduite, bien plus de conjecturer du type de relation donné à entendre que de juger de son caractère "normal" ou "anormal" ou encore de sa qualité licite ou illicite.

Cela induit des gestes et des actes par lesquels a lieu tout un exercice d'accommodation aux attitudes des autres. À partir de l'expérience tirée soit de la vie interne du collectif des employés d'un lieu d'emploi soit, à l'inverse, du contact extérieur avec ce même personnel, l'agent en général acquiert une aptitude à comprendre les situations rencontrées. Dans l'échange de propos, se révèle finalement un temps d'exploration qui, prenant la forme d'une marge de conversation, permet aussi bien de traiter les détours mis en usage que d'y faire face en mêlant et démêlant les règles en cours. De ces rituels d'évaluation, découle une matrice de repérage des styles de face à face. Il s'agit en fait bien de manoeuvres menées avec le secours d'une sorte de rotation autour de préceptes explicites et sous-entendus. ⁽³⁸⁾

C'est aussi dans l'équivoque normative que s'édifie la réalité du statut social. On remarquera que, faisant partie intégrante des acquisitions du statut, le fonds relationnel, en permettant d'avoir la faveur des autres, prend l'aspect d'une utilité sociale. Pour satisfaire quelques besoins grâce à ces exclusivités, les membres de la fraction sociale qui en sont privées cherchent à vivre dans la proximité de la fraction de statut jugé élevé. ⁽³⁹⁾ Aussi, plus qu'un repère, le rang représente une fonctionnalité sociale. La société en admet en tout cas le bien-fondé. La signification engagée dans tout ce côtoiement acquiert une contenance constituée autour des prismes de la captation échangeable et de la réciprocité restreinte.

Pour les agents, mis dans une structure de besoins fondamentalement nouvelle, l'apport du statut vient en pratique combler les entraves des relations de contrat. La relation personnelle assiste ainsi l'engagement impersonnel du contrat. Vécu dissemblablement, comme atout pour les uns, contrainte pour d'autres, le renfort statutaire est en fait mobilisé pour rendre effectifs de pair prestation publique anonyme et contrat impersonnel d'échange. Objet donc d'une ample attente sociale, les possibilités d'interrelation constituent une ressource précieuse. Mais c'est ombré que se profile dès lors le nouveau rang social.

Faisant office de place forte, il tient lieu en même temps de confusion familiale. "Hadha el-kholat oualefna bih(On a l'habitude de ce mélange)"est-il souvent dit. Avec les prouesses du pouvoir du tiers, la perception et la sensation des

agents en sont imprégnées autant que ré-aiguillée. La règle étant élastique, le repérage devient quant à lui composite, tenant de la nature de plusieurs lignes. L'interactivité s'installe dans des dualités normatives où fonctionnent différentes figures, activée suivant des ondulations et inflexions. Le balancement se justifie dès lors en une sorte d'éthique.

Mais omniprésent, ce statut se révèle néanmoins incongruent. Combiné à d'autres propriétés ⁽⁴⁰⁾, un ensemble d'attributs telles l'appropriation et les faveurs accordées à certains. ⁽⁴¹⁾ les attributs sociaux ne se suivent pas dans le même alignement. ⁽⁴²⁾ Disséminée, cette posture est d'autant plus vécue comme une incommodité qui incline au jugement flottant. Le prolongement que fait tel agent de l'État de son emploi est approuvé ou dénié selon le destinataire de l'avantage obtenu. ⁽⁴³⁾ Incertaine est l'appréciation des agents à l'égard de tout cet équilibre statutaire. Alternances et intermittences opèrent pour gérer la dissension qui distingue le nouveau statut. L'agent social s'adonne à une requalification en permanence de sa relation avec les autres. Des images instables inspirent des présomptions discordantes, soulignant une situation où la conformité à la règle exclusive cède le pas à une normalité plutôt flexible.

Le lien ambiant est porteur d'un malentendu relationnel qui travaille la subjectivité des individus, resocialisés de la sorte à l'incertitude des valeurs. Une reconstruction subjective des relations sociales se fait en effet jour. Les individus se révèlent porteurs d'un composé de repères, des acceptions différentes prenant dès lors la relève l'une de l'autre. Le credo normatif cède le pas à un voisinage normatif, propre à faire mouvoir l'individu dans divers sens. Ce caractère volute des "logiques pratiques" contribue, par toutes les adaptations de la conduite, à régir la réalité d'une nouvelle géométrie des relations.

b) Statut épars et intégration sociale à mi-chemin

C'est parce qu'il est en relation avec la manière de prendre place dans l'ensemble social que l'ambivalent qui distingue le contenu de ce statut révèle en même temps l'originalité, tout au long de cette période, du lien social. Et dès lors, une question mérite d'être posée: Jusqu'à quel point l'individu, élément composant de la collectivité nationale assurément, fait-il partie à part entière de tout ce mouvement de remise en équilibre des relations sociales. On peut tenter

de relever la particularité du processus d'intégration tant à travers le jeu des rôles et le ralliement partiel chez l'individu qu'à travers la controverse plus sociale suscitée autour des mœurs et de la morale.

L'insertion sociale, sur le plan individuel, est loin d'être linéaire. Prenant appui sur un chevauchement des rôles, le déroulement par lequel l'agent assimile les règles se révèle erratique. Avec une disposition d'au moins deux rôles, l'un actuel et l'autre latent ⁽⁴⁴⁾, l'échangiste furtif se situe dans des optiques variables. Les sphères publique et privée se continuent. Elles coexistent chaque fois dans la même action. Les missions en question, se recouvrant donc en partie, se déplacent avec un mouvement de va-et-vient. En s'éloignant pour un temps d'une vocation au profit d'une autre, l'agent en question prend inévitablement le parti d'une ligne normative. Devant l'écartement des attributs statutaires en alignements divers, l'acquiescement à des principes de conduite, chez le public, s'inscrit, a-t-on vu plus haut, dans un mouvement alterné. Cette posture qui, partant d'une disposition vis-à-vis d'une attente, se met dans celle d'une tout autre attente place de fait les locuteurs dans le déplacement entre les règles. L'interaction portant ces "conflits de devoirs" situe les uns dans une assimilation entière, les autres dans une adoption partielle. L'apprentissage est recueilli de façon diverse, selon des amplitudes différentes. Ce mouvement de préceptes s'implante comme une habitude qui rend l'adhésion normative fragmentaire, générant des relations sociales brouillées.

C'est dire aussi que l'individu ne rejoint en définitive le paradigme de ce mouvement d'échange que par quelques aspects seulement. Cette sorte d'inachèvement, décelée déjà dans les loyalismes partiels à une pléiade d'attentes sociales, est significative de l'écartèlement des individus tirillés par des influences opposées. Suspendus certes au récent standard de conduite, devenue au fil du temps discipline sociale, les schèmes de perception fait intervenir de plus valeurs coutumières ⁽⁴⁵⁾ et références acquises au contact de l'action étatique. Signalons à ce niveau que manifestement la pratique de l'échange parallèle arrive à faire du domaine de la vie publique une instance d'apprentissage.

La scène publique, laissant déjà bien paraître l'érosion de la place du travail dans la vie des individus ⁽⁴⁶⁾, va même surpasser l'impact des autres lieux de socialisation. ⁽⁴⁷⁾ Malgré cela, la perception des agents sociaux reste traversée

par les façonnements antérieurs ou coexistants. Certes l'un et l'autre de ces enseignements ne semblent guère aptes à ravir l'exclusivité au nouveau mode d'agrégation. Toutefois, opérant comme inculcations concurrentes, ils apportent le compromis: individualisme/entraide, informel/formel, oral/écrit. L'acteur, mêlant diverses règles pour voisiner avec les autres, se trouve à cheval sur plusieurs adhérences.

Se développe en fait un mode d'intégration sociale, par nombre d'aspects, contradictoire, où l'effet séparateur du négoce furtif annihile l'effet intégrateur du travail. Liée secondairement à l'emploi, l'identité sociale passe certes par la compétition autour de ce commerce. Elle tend à se manifester davantage dans une confrontation normative. Mis inégalement en cadence avec le branle-bas de cet échange, les individus sont en fait dans un état partiel de partage des règles. Imprégnés par conséquent à partir d'expériences différentes, ils adoptent des inclinaisons normatives pas toujours similaires. Une modélisation de la conduite autour de l'actuelle circulation est loin donc d'exclure des inclinations et dispositions revenant en propre à chaque catégorie sociale.

A l'orthodoxie portée par la fraction liée aux tractations du nouvel échange réplique celle qui, plutôt soumise à cette médiation, objecte les "écarts de conduite" liés à des cheminements aussi dissimulés que discriminatoires. La réaction qui s'en prend moins à la logique de complémentarité ⁽⁴⁸⁾ reproductrice de l'inégalité ⁽⁴⁹⁾ qu'aux faits vécus ou rapportés, reste dans la tradition narrative orale où se trouve convoqué tout un legs à base de recommandations, de proverbes, de contes.

Mise en relégation économique, cette fraction sociale vise, adossée au fonds culturel coutumier, à faire "perdre la distinction acquise" par celle située depuis sur une trajectoire ascendante. Se fait jour une lutte de déclassement de l'autre. Tout se passe comme si à côté du caractère plein de l'ascension économique opérait le caractère lacunaire de la reconnaissance sociale. Cette action de bénédiction et de légitimation apparaît, en même temps que la marche du nouvel échange, comme un dispositif essentiel d'intégration. Est en jeu l'acquiescement à la légitimité des attentes de la fraction sociale montante, notamment du bon droit de sa position sociale. ⁽⁵⁰⁾

On observe que les attitudes se cristallisent dans cette inclination à se mesurer aux autres. De la controverse sont tirés les éléments de l'identité sociale où la dignité portée par une position économique notamment, se trouve sans cesse contestée. En clair, s'appuyant sur l'un ou l'autre vecteur intégrateur, mis ici en opposition, les divisions sociales se trouvent chacune en porte-à-faux avec la ligne d'adhérence de l'autre. Le résultat est qu'elles se trouvent diversement à mi-chemin, l'une de la nouvelle pratique d'échange, l'autre d'une reconnaissance sociale.

Conclusion

Un lien social prend naissance, à partir de la fin de la décennie 70, suite à l'émergence d'une capacité d'échange qui, furtive et peu à peu monopolisée, ambitionne de combler, certes de façon sélective, le décalage apparu au lendemain de l'indépendance entre l'offre étatique en général subventionnée et un surcroît subit de la demande de la population. Passant par l'interface du personnel de l'espace public, attiré quant à lui de façon tendancielle par la proximité des lieux de distribution, le lien censé lier les individus et le récent État national, avec sa promesse de rationalisation de la solidarité, change de nature. Il évolue en un tout autre mode relationnel où désormais la médiation prime la relation aux biens et services.

Ce dernier apparaît comme un construit social qui, loin d'être conçu ou objet de convention, s'édifie, selon les règles d'un lien dérivé, à travers un processus interactif. Requalifiant en effet les relations quotidiennes, le consensus advenu autour de la variance des rôles donne les marques d'un ré-agencement culturel, appuyé sur une matrice normative composite. Une restructuration des valeurs prend en vérité l'allure d'un contexte culturel marqué par une distorsion entre acceptations d'un nouveau profil normatif, propre à justifier l'utilité sociale d'un statut étalon épars, et le déni du classement différentiel lié à la hiérarchie des statuts, récusé au nom de valeurs plutôt concurrentes. Ce lien social qui de cette façon se ritualise conditionne une insertion inachevée des individus dans la structure sociale.

Base relationnelle, ce lien se poursuit jusqu'à nos jours, en dépit du déclin de l'espace public, avec en particulier la limitation de l'action étatique à la seule mission de régulation, l'ouverture de l'activité commerciale et les autres actions de dénationalisation. La logique du lien dérivé ou "capture de l'État " comme la dénomme J. HELLMAN ⁽⁵¹⁾ se réoriente davantage vers le domaine des services. La capacité d'échange furtive a effectivement trouvé de nouveaux secteurs de déploiement, tels notamment l'offre de marchés publics, les attributions de certifications, de soutien à l'investissement privé et même de subventions et aide aux nécessiteux.

Notes:

- (1)Pour l'auteur, si les gens se mettent en scène c'est le résultat de calculs et de mécanismes d'échange de signes. Cf. La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public. Tr., Paris, éd. de Minuit. 1973. 372 p.
- (2)BENKHEIRA M. H. L'amour de la loi, essai sur la normativité en Islam. Paris. éd. puf, 1997, 408 p.
- (3) "El-assabiya ne se manifeste que chez les gens qui vivent ensemble sur la base de liens de sang" In Discours sur l'histoire universelle(El-Moukaddima). Tr. Monteil, Beyrouth, t. I. 1968.
- (4) Encore que l'approche du phénomène de l'affirmation individuelle exige de distinguer entre action autonome et système collectif de valeurs. Voir en tout cas sur ce point l'analyse de BOUDON R. pour qui les actions et les certitudes des acteurs individuels sont à l'origine de tout phénomène social(L'égalité des chances (1973) et Effets pervers et Ordre social (1977).
- (5) En permettant de passer d'une cohésion "mécanique" à une coordination "organique" fondée davantage sur l'échange(De la division du travail social.(1893). réed. puf, 1973. pp. XLIV-416 p)
- (6) N'ayant plus que sa force de travail, à changer contre un salaire(Contribution à la critique de l'économie politique (1859),
- (7) La réalité de l'échange embrasse aussi bien le transfert de biens matériels que ceux liés aux services et à l'émission des signes. Avec LEVI STRAUSS C., s'ajoute également le fait de translation des personnes, notamment les femmes, les règles de mariage étant à la base du système de parenté.
- (8) Et l'on relèvera de façon plus générale que "l'universel qui en fait n'a pas d'expression universelle ne se manifeste que sous forme singulière" comme le note BAREL Y.: Le paradoxe et le système. Essai sur le fantastique social. Grenoble, éd. presses universitaires, 1989, p 191.
- (9) Dans le cas de l'Europe on avance habituellement des traversées linéaires allant du petit au grand groupe, de la communauté d'interconnaissance à la société impersonnelle, de la solidarité mécanique à celle organique, du statut au contrat.
- (10) Il y a lieu de souligner plutôt les coexistences propres au Maghreb. BERQUE J. y relève par exemple que les traditions contractuelles, loin de retirer les individus des réseaux lignagers, prolongent le groupe.
- (11)A cette enquête se sont adjointes, il est vrai, depuis des expériences de terrain plus abrégées. C'est le cas en particulier de l'accompagnement de stages de terrain des étudiants de la spécialité "Alimentation et développement agricole"(Sahel d'Alger et trois wilayas du Tell, des Hauts Plateaux et du Sud). S'ajoute à cela une visite exploratoire effectuée en zone ouest des Hauts Plateaux.
- (12) Cf. sur ce point CAMAU M. s/dir.: L'État tutélaire. CNRS, 1987. et VILLERS(de) G. : L'État démiurge: le cas algérien. Paris, l'Harmattan, 1987.
- (13) Ou plutôt de poursuivre le changement, la guerre de libération étant réputée constituer en même temps une révolution sociale.
- (14)Pivot du développement de "l'économie moderne et indépendante", l'industrie s'imposa, dès la décennie 1970-79, comme une sorte de mise à l'épreuve de la technique moderne en même temps qu'un fondement "de la renaissance nationale". Cf. Rapport général du plan

quadriennal 1970-1973. janv. 1970, p. 12. Voir aussi DURAND J. P. : La tentative de rupture de la reproduction des rapports de production capitalistes en Algérie; thèse, 1978, et SAFIR N. : Industrialisation et emploi en Algérie: le cas de la sidérurgie ; thèse, 1979.

(15)La rémunération de travail devait trouver son aplomb dans une mise en vente des produits de consommation au sein de circuits de distribution sous contrôle étatique. Avec à la base des prix maintenus inférieurs à ceux affichés dans le commerce privé, la politique de subvention de l'État visait également un raccourcissement du parcours producteur consommateur. Les "souk el-fellah", proposaient ainsi une large gamme de produits, ravitaillés en principe à partir des livraisons des collectifs de producteurs agricoles.

(16) Plus au sens de répartition de biens entre différents groupes.

(17)Notons dès la fin des années 1970 les réflexes de stockage, justifiés aux yeux des habitants autant par le souci de parer à l'incertitude des approvisionnements que par le gain de rétention de "biens recherchés par tous". L'importance que prend le temps consacré aux approvisionnements transparaît par ailleurs dans les mesures des pouvoirs publics quant au respect du temps de travail, tels l'encouragement à l'implantation de coopératives de consommation, la concentration, au début de la décennie 1980, des 44 heures de travail en 5 jours libérant le reste de la semaine pour le ravitaillement des ménages et, en 1986, l'obligation d'ouverture quotidienne jusqu'à 22 heures des lieux de distribution publique.

(18) Donc en sus du prix de réalisation du bien ou service proprement dit.

(19) Prescrit comme une norme commune, ce dédommagement vient rétribuer le double gain d'acquisition effective d'une ressource et de dispense du temps requis de circulation.

(20)En sus donc du prix de réalisation du bien ou service proprement dit, admis comme compensation monétaire du desserrement de la dépendance de la circulation.

(21) La dynamique de cet échange s'étend par moment aux services gratuits (les administrations publiques produisant des services non marchands) ou quasi gratuits (les secteurs de l'éducation nationale et de la santé).

(22) Le public des lieux communs d'approvisionnement tels les "Souk El-fellah" se constituait, outre les consommateurs proprement dits, d'un éventail d'habitues comprenant des hommes, sans emploi ou occupés absents à leur poste de travail, des jeunes et des femmes, laissant souvent à la maison des moins âgées pour les travaux domestiques. Faisant concurrence aux consommateurs, cet ensemble divers se portait acquéreurs des arrivages dans la perspective de leur revente, souvent sur place.

(23) A noter qu'à côté du paiement monétaire immédiat existe la forme différée, souvent non monétaire, d'acquittement de la contrepartie attendue du transfert opéré.

(24) Et dont on peut dire qu'elle se stabilise à hauteur du seuil commun d'accès aux biens d'origine étrangère, son évolution étant en effet liée à la capacité d'achat qu'autorise la convertibilité de la monnaie nationale, le dinar.

(25) A côté des employés de tel secteur de l'espace public, s'incruste dans la poussée de cette sollicitation un essaim d'agents qui, quoiqu'à l'écart du dit espace, propose des fractions de biens procurés auprès des travailleurs susnommés.

(26)Le partage des tâches parcellaires se trouve tout aussi modifié. Cela concerne tant l'espace d'emploi que de celui domestique. Estimé pourtant plus hermétique, ce dernier voit en effet les missions orientées vers l'extérieur, telle la tâche de ravitaillement en denrées nécessaires à la consommation, vocation masculine jusque-là, confiées aux femmes du ménage.

Et au sein du segment féminin, une nouvelle répartition du travail tend à retenir les plus jeunes au travail domestique interne, poussant les plus âgées hors du domicile, vers les chaînes d'attente.

(27) Ce qui équivaut à contourner les chaînes d'attente au niveau des lieux publics de distribution.

(28) Le sentiment d'incertitude suscitée durant cet épisode par la propagation des chaînes d'attente aux lieux de distribution et dont le contournement par une partie des demandeurs contribue à engendrer la rareté pénurie. l'agent en vient à se saisir du bien accessible, soit le disponible échangeable.

(29) Et bien souvent, l'assistance reçue avant prend l'allure d'une pression sous l'aspect d'une obligation à rendre.

(30) Le cercle parental, bénéficiaire majeur des ponctions, fait fonction de point d'appui qui, sans signifier, comme avant, une possession commune ni même un rôle un rôle de coordination, participe des connexions extérieures. L'assistance réciproque, lancée dans une quête de complémentarités fournit, à quelques exceptions près, un lacis décisif d'alliances.

(31) Cf. DUVIGNAUD J : La solidarité, liens de sang et liens de raison. Paris, éd. Fayard, col. "Idées-Forces", 1986, 232 p.

(32) Différente est la réalité du discernement proposé par TÖNNIES F. et FRIEDMANN G. entre milieu naturel et milieu technique des villes, considérés comme deux formes de lien social, fondées l'une sur l'affectif et la communauté, l'autre sur la rationalité.

(33) Loin d'être exclusive, une inclusion ne rejette pas d'autres agrégations, à l'inverse de la conception classique du passage. Celle-ci se décline sous forme de discernement entre deux formes affective et rationnelle du lien social ou entre milieu naturel et milieu technique chez TÖNNIES F. et FRIEDMANN G. (Cf. Où va le travail humain, 1950), de franchissement d'un état de fusion au profit d'un autre état de liaison avancé par DURKHEIM E. ou enfin de substitution chez RIESMAN D. pour qui les types de personnalité renvoient chacun à l'une des trois formes de sociabilité: traditionnelle, industrielle et de consommation. (Cf. The lonely crowd (La foule solitaire, 1950).

(34) Franchement énoncée dans le cas d'un preneur anonyme, la motivation du gain est bien plus sous-entendue face à un preneur connu. Une liaison d'affinité engagée avec ce dernier passe quant à elle par la disposition à accorder une faveur (offre de biens au prix initial), perçue néanmoins inmanquablement comme un dû. Les compensations réciproques, tacites et différées, qu'autorise une relation personnelle durable permettent de s'interposer comme troisième partenaire de l'échange.

(35) L'expérience des relations au sein du groupe de travail dans leurs manifestations concurrentement professionnelle, relationnelle et marchande vient adjoindre d'autres moeurs aux habitudes reçues au niveau des institutions familiale et scolaire. Elle contribue en fait à fixer au comportement d'autres buts jugés plus en phase avec le vécu quotidien.

(36) Soit les règles de solidarité et, partant, le sentiment de filiation et la mémoire du groupe.

(37) A l'amalgame des échanges, des rôles, des attentes se greffe le contraste des situations: tel est l'écart entre le bas niveau du revenu de travail et celui haussé du coût de la vie, directement lié à l'expansion de l'offre parallèle.

- (38) Le balancement inclut inévitablement les oscillations entre règlement écrit et pratiques usitées mises en code oral.
- (39) Souvent différée, la contrepartie des inconvénients qu'ils évitent grâce à cette médiation, représente pour le bailleur un accroissement en terme de capital relationnel.
- (40) C'est le cas des qualités attachées à la fonction(qualification. responsabilité) autant d'ailleurs que celles liées à l'aptitude d'offre de disponibilité(proximité des lieux de distribution et volume des liaisons mobilisables).
- (41) Mais aussi d'autres comme la revente, le gain facile, le fait d'agir avec complaisance, le laisser-aller, la réussite rapide, l'ostentation.
- (42) A la marque d'une capacité d'offre, peut manquer la trace d'une ancienneté ou faire défaut l'empreinte de la "dignité" d'une appartenance. Et un déficit en matière de continuité locale et de constance dans la condition sociale ne peut que se mettre en travers du renforcement du volet statutaire en vogue, par adjonction de la force de la parole par exemple.
- (43) Ainsi, remporté pour soi, un privilège est qualifié de "prouesse nécessaire" ; mis au profit d'autres, il est au contraire désavoué comme preuve de "manquement" au règlement et indice de "l'inégalité parmi les gens".
- (44) Il y a lieu de distinguer la présente situation de changement de conduite face à un même public de celle qui consiste à se mettre dans une série de rôles, adoptés chacun son tour à des moments différents de la journée. L'agent, dans ce cas, se conduit selon le statut occupé par rapport au locuteur du moment(employeur, public, amis, épouse, enfants). Cf. sur ce point les développements de LINTON R. Le fondement culturel de la personnalité.(Tr.) Paris, éd. Dunod, 1959.
- (45) Il reste néanmoins à voir si, confondu dans le cas présent aux attentes du foyer parental, l'attachement aux valeurs transmises entretient effectivement de nos jours, comme le pense KARDLNER A., une personnalité de base.
- (46) Et en même temps affaibli sa fonction intégratrice.
- (47) Tant la famille que l'école se perçoit comme agents de socialisation en disharmonie avec le tout récent standard et , sur nombres d'aspects, laissent apparaître un certain déphasage entre eux.
- (48) La complémentarité est consubstantielle à l'échange. Ce dernier pousse selon SMITH A. les individus à coopérer et être interdépendants.
- (49) La force d'offre d'échange étant le résultat de l'accès inégal aux emplacements de distribution des biens et services.
- (50) Et bien souvent le témoignage de gratitude ressentie envers un bienfaiteur n'inclut pas le bien-fondé de sa situation particulière.
- (51) HELLMAN J.S. et autres: Measuring governance, corruption, and state capture. Word Bank Institute, 2000.